



Bureau des communications

1100, bd de la Côte-Vertu
Saint-Laurent (Québec) H4L 4V1
Tél. : 514 855-4500, poste 4648
Télec. : 514 855-4748

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

TITRE : TRANSPORT SCOLAIRE À LA CSMB : 250 VÉHICULES, 900 PARCOURS ET 19 000 KM

(Montréal, le 21 janvier 2010) – La campagne de sécurité *M’as-tu vu?*, qui se déroule du 1^{er} au 12 février, rappelle à tous qu’en matière de transport scolaire, le plus grand danger se situe... à l’extérieur de l’autobus. La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) profite de la campagne annuelle de l’Association du transport écolier du Québec (ATEQ) pour inciter les automobilistes à être patients aux abords des zones scolaires et pour inviter les parents à revoir, avec leurs enfants, les principales règles de sécurité.

Mémoire fraîche

La CSMB rappelle aux automobilistes d’être attentifs à la signalisation, vigilants en présence d’un autobus scolaire et particulièrement respectueux des règles de sécurité en présence d’enfants. Elle suggère aux parents d’utiliser le signet et le feuillet *M’as-tu vu?* que les enfants ramènent à la maison dans le cadre de la campagne de l’ATEQ, pour rafraîchir – au cœur de l’année scolaire et de l’hiver! – la mémoire de leurs petits et de leurs plus grands :

- On se rend à l’avance à l’arrêt d’autobus pour éviter de courir.
- On attend que l’autobus soit immobilisé avant de s’approcher.
- On s’éloigne de l’autobus une fois descendu.
- On s’assure d’être vu du conducteur au moment de traverser.
- On traverse devant l’autobus et non derrière.

.../

La sécurité, l'affaire de tous

À la CSMB, pas moins de 250 véhicules scolaires transportent chaque jour 13 000 élèves sur 900 parcours totalisant 19 000 kilomètres. En plus des efforts déployés pour faire connaître les consignes, plusieurs actions concrètes appuient la constante préoccupation au regard de la sécurité, notamment l'usage de véhicules offrant aux chauffeurs une visibilité maximale, la planification des parcours et la formation continue des conducteurs. La procédure de débarquement en vigueur peut par ailleurs être consultée sous l'onglet *Politiques* du site www.csmb.qc.ca.

S'inscrivant dans le peloton de tête des commissions scolaires québécoises d'envergure, la CSMB regroupe 85 établissements desservant près de 44 000 élèves. Son territoire recoupe celui de sept arrondissements montréalais et 13 municipalités de l'ouest de l'île, soit Lachine, LaSalle, L'Île-Bizard/Sainte-Geneviève, Outremont, Pierrefonds/Roxboro, Saint-Laurent, Verdun, Baie d'Urfé, Beaconsfield, Côte-Saint-Luc, Dollard-Des Ormeaux, Dorval, Hampstead, Kirkland, L'Île-Dorval, Montréal-Ouest, Mont-Royal, Pointe-Claire, Sainte-Anne-de-Bellevue et Senneville.

- 30 -

*Source : Bureau des communications
514 855-4500, poste 4656 ou 4648*

(JS-1451)